

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

COMMUNE DE TRAMOLE

En exercice : 14
Présents : 11
Pouvoir : 02
Votants : 13

Envoyé en préfecture le 26/02/2021

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 038-213805120-20210218-2021_13-DE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2021-13**

L'an deux dix mil vingt et un
Le 18 février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 05 février 2021

Objet : Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent communal

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Pascale CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER

ABSENTS / EXCUSES : Jean-Michel PIDOLOT donne pouvoir à Pascale CHOTEL ; Philippe PELLET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Annie PIGNEDE

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

M. Le Maire explique au conseil municipal que la convention signée avec le SIVU du groupe scolaire Culin-Tramolé en 2011 doit être mise à jour, pour la mise à disposition de M. Alexandre PONCET, qui exerce les fonctions d'agent communal polyvalent (entretien des espaces verts, voirie et bâtiments) sur les 2 collectivités.

M. Le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DONNE pouvoir au maire pour signer avec le SIVU du groupe scolaire Culin-Tramolé, une convention de mise à disposition d'un agent communal.

Jean-Michel DREVET,
Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et affiché